



Cabinet
Christophe PAYEN

FID AUDIT

SAS au capital de 1 139 200 €
38bis, rue des Entrepreneurs – 75015 PARIS
RCS : PARIS B 712 008 739

Rapports du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 30 septembre 2024

CABINET CHRISTOPHE PAYEN : Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes

Inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Paris Ile de France. Membre de la compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles.

SARL AU CAPITAL DE 210 000 € - RCS NANTERRE B 441 974 151

135, rue Danton – Immeuble D2 – 92500 RUEIL MALMAISON

Tél 01 47 16 00 92 - Fax 01 47 49 68 88

SOMMAIRE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Comptes annuels

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

FID AUDIT

SAS au capital de 1 139 200 €
38bis, rue des Entrepreneurs – 75015 PARIS
RCS : PARIS B 712 008 739

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2024

Aux associés,

I. Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société FID AUDIT relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/10/2023 à la date d'émission de notre rapport.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et le cas échéant sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérifications du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

V. Responsabilité de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président de la société.

VI. Responsabilité du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Cabinet
Christophe PAYEN

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de la société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Rueil-Malmaison, le 9 mars 2025

Christophe PAYEN
Commissaire aux Comptes

Comptes annuels

1 - BILAN ACTIF

DGFIP N° 2050 2024

Désignation de l'entreprise : SAS FID AUDIT

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois 12

Adresse de l'entreprise : 38 BIS RUE DES ENTREPRENEURS 75015 PARIS

Durée de l'exercice précédent 12

si déposé néant, cochez la case : ☐

					Exercice N clos le, 30/09/2024		Exercice N-1	
					Net 3	Net 4		
			Brut 1	Amortissements, provisions 2				
Capital souscrit non appelé (I)			AA					
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement	AB	AC				
		Frais de développement	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	861 169	AG	582 199	278 970	351 745
		Fonds commercial (1)	AH	1 046	AI	837	209	314
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
		Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP	3 685	AQ	3 685		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	75 582	AU	62 940	12 642	9 159
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU	10	CV		10	10
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
		Prêts	BF	73 343	BG		73 343	36 200
		Autres immobilisations financières	BH	1 220	BI		1 220	1 220
		TOTAL (II)	BJ	1 016 058	BK	649 662	366 396	398 649
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
		Clients et comptes rattachés (3)	BX	1 330 660	BY	26 759	1 303 901	1 156 107
		Autres créances (3)	BZ	322 425	CA		322 425	40 061
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
Disponibilités	CF		2 505 842	CG		2 505 842	2 167 313	
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	CH	36 004	CI		36 004	30 683	
	TOTAL (III)	CJ	4 194 932	CK	26 759	4 168 173	3 394 165	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecart de conversion actif (VI)	CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	5 210 991	IA	676 421	4 534 569	3 792 815	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an :		CR	
Clause de réserve de propriété : Immobilisations :		Stocks :		Créances :				

2 - BILAN PASSIF avant répartition

DGFîP N° 2051 2024

Désignation de l'entreprise : SAS FID AUDIT Néant

					Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (Dont versé : 1 139 200)				DA	1 139 200	1 139 200	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				DB			
	Écarts de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence : EK)				DC			
	Réserve légale (3)				DD	113 920	113 920	
	Réserves statutaires ou contractuelles				DE			
	Réserves réglementées (3) Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)				DF			
	Autres réserves Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants EJ)				DG	4 278	325	
	Report à nouveau				DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)				DI	668 939	795 696	
	Subventions d'investissement				DJ			
	Provisions réglementées				DK			
	TOTAL (I)				DL	1 926 337	2 049 142	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs				DM			
	Avances conditionnées				DN			
	TOTAL (II)				DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques				DP			
	Provisions pour charges				DQ			
	TOTAL (III)				DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles				DS			
	Autres emprunts obligataires				DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)				DU	64 146	104 269	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)				DV	1 727 390	874 686	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés				DX	273 798	232 770	
	Dettes fiscales et sociales				DY	542 896	520 380	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				DZ			
	Autres dettes				EA		11 568	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)				EB			
	TOTAL (IV)				EC	2 608 232	1 743 673	
	Écarts de conversion passif (V)				ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)				EE	4 534 569	3 792 815	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B			
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C			
			Écart de réévaluation libre		1D			
			Réserve de réévaluation (1976)		1E			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme			EF			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	2 273 260	1 377 277	
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH			

[Cliquez sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

3 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2052 2024

Désignation de l'entreprise : SAS FID AUDIT							Néant		
			Exercice N						Exercice N-1
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises		FA		FB		FC		
	Production vendue	biens	FD		FE		FF		
		services	FG	3 492 614	FH		FI	3 492 614	3 622 827
	Chiffres d'affaires nets		FJ	3 492 614	FK		FL	3 492 614	3 622 827
	Production stockée						FM		
	Production immobilisée						FN		
	Subventions d'exploitation						FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)						FP	9 758	45 942
	Autres produits (1) (11)						FQ	4 948	12 742
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	3 507 321	3 681 512
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)						FS		
	Variation de stock (marchandises)						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)						FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)						FV		
	Autres achats et charges externes (3)						FW	1 567 334	1 530 506
	Impôts, taxes et versements assimilés						FX	23 685	27 734
	Salaires et traitements						FY	504 139	483 509
	Charges sociales (10)						FZ	188 298	188 972
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	79 144	77 833
			dont montant de l'amortiss-ement du fonds de commerce		HS				
			- dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions						GC	13 093
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
	Autres charges (12)						GE	2 658	30 025
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	2 378 354	2 351 192
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	1 128 967
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						GI	259 671	282 336
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	50 009	7 594
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
	Total des produits financiers (V)						GP	50 009	7 594
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	33 018	4 488
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	33 018	4 488
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	16 991	3 105
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	886 287	1 051 089

DGFIP N° 2053 2024

Désignation de l'entreprise : SAS FID AUDIT

Néant	
-------	--

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

SAS FID AUDIT

38, Bis Rue Des Entrepreneurs

75015 PARIS

ANNEXE

Le bilan avant répartition de l'exercice clos le 30 Septembre 2024 dont le total est de :	€. 4.534.570
--	--------------

Le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dont le total est de :	€. 3.557.332
--	--------------

dégagent un bénéfice de	€. 668.940
-------------------------	------------

L'exercice a une durée de douze mois recouvrant la période du 1 Octobre 2023
au 30 Septembre 2024.

Les comptes annuels ont été établis par le Président.

NOTE NUMERO 1

ANNEXE - ELEMENT 1

REGLES ET METHODES COMPTABLES

(Décret 83-100 du 29 novembre 1983 - articles 7, 21, 24, 24-1, 24-2 et 24-3).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- * continuité de l'exploitation,
- * permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- * indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations sont inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

* Agencements divers.....	7 à 10 ans
* Matériel de bureau	3 à 5 ans
* Mobilier de bureau	7 à 10 ans

b) **Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

c) **Provision pour travaux non effectués**

Compte tenu de l'accélération des traitements comptables, le montant des travaux facturés et non effectués à la clôture de l'exercice est devenu négligeable.

Aucune provision n'est donc comptabilisée à cet effet.

d) **Les honoraires de commissaires aux comptes**

Les honoraires du commissaire aux comptes devaient être comptabilisés

en fonction des travaux accomplis à la date de clôture de l'exercice.

Cette méthode consistant à comptabiliser les honoraires à l'avancement n'est pas tenable en raison de la nature des prestations du commissaire aux comptes. Il s'agit d'une mission légale et doit figurer au passif de l'exercice concerné qui n'est pas réglé .

Les honoraires de commissaires au comptes mis au bilan en facture non parvenue s'élève à 3850 euros HT,

e) Intégration fiscale

Une convention d'intégration fiscale a été faite entre la société FID AUDIT (ex cabinet toubert) (la filiale) et la société mère Fidus Audit.

La filiale verse à la société tête de groupe sa contribution au paiement de l'impôt sur les sociétés et les acomptes de celui-ci,

f) Prêt participatif

La société FID AUDIT (ex Cabinet Toubert) consent un prêt participatif de 700 000 euros (sept cent mille euros) à la société DOMAINE DE LA GRANDE BASTIDE afin de contribuer au financement des investissements,

Cette somme a été versée le 09 mars 2016 par le prêteur dans les comptes de la société DOMAINE DE LA GRANDE BASTIDE.

La société FID AUDIT consent un prêt participatif de 1 100 000 euros (un million cent mille euros) à la société Domaine de la Grande Bastide.

La société FID AUDIT cède à la société FIDUS AUDIT ces deux créances,

g) Fusion

En juillet 2018, la société CABINET TOUBERT absorbe la société FID AUDIT, puis changement de dénomination sociale pour s'appeler FID AUDIT ,

h) CICE

La troisième loi de loi de finance rectificative pour 2012 a mis en place le CICE à compter du 1er janvier 2013 ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstruction de leur fonds de roulement.

Le CICE a été supprimé au 01 Janvier 2019.

i) COVID

En 2020, l'entreprise a connu une baisse de chiffre d'affaire importante car la clientèle est essentiellement dans la restauration.

Les mesures prises par le Gouvernement en 2020 afin de lutter contre l'épidémie de Covid-19 avaient fortement perturbé les activités de PCG SA et significativement affecté les états financiers de l'exercice 2020.

Malgré la persistance de certains effets de la crise sanitaire, l'exercice 2021 s'avère en nette amélioration par rapport à l'exercice précédent, avec un retour au niveau d'activité pré-crise.

En effet, la Société considère avoir développé une structure solidement résiliente face aux effets de la crise sanitaire licenciement du personnel, recours à l'activité partielle.

En 2021, nous avons pu rembourser par anticipation une partie du PGE et mettre en place le remboursement du PGE. Fin du prêt 15/04/2026,

j) SOCIETE EN PARTICIPATION

A compter du 01/10/2021, une société en participation a été conclue sur FID AUDIT ET LG AUDIT.

	FID AUDIT	LG AUDIT	TOTAL
Personnel comptabilité	620 096,00	1 097 960,00	1 718 056,00
Résultat du secteur comptable	1 020 230,00	125 290,00	1 145 520,00
Taux en pourcentage			60,00
Résultat de la société en participation			687 312
Quote part du résultat pour LG AUDIT		439 242,00	
Réintégration marge 15 % sous-traitance		159 572,00	
Honoraires juridiques de FID facturés par LG		20 000,00	
à reverser par FID AUDIT à LG AUDIT		259 670,00	

SAS FID AUDIT

38, Bis Rue Des Entrepreneurs

75015 PARIS

ELEMENTS	ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT DU 1 OCTOBRE 2023 AU 30 SEPTEMBRE 2024	INFORMATIONS		
		PRODUITES	NON PRODUITES	
		NOTE ou IMPRIME	N/S	N/A
1	I/ REGLES ET METHODES COMPTABLES			
	Méthodes d'évaluation	NOTE 1		
	Calcul des amortissements et des provisions	NOTE 1		
	Changements de méthode	NOTE 1		X
	Dérogations			X
	Informations complémentaires pour donner l'image fidèle			X
	II/ COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT			
2	Etat de l'actif immobilisé	2054 N		
3	Etat des amortissements	2055 N		
4	Etat des provisions	2056 N		
5	Etat des échéances des créances et des dettes	2057 N		
6	Informations et commentaires sur :			
	1. Eléments relevant de plusieurs postes du bilan			X
	2. Réévaluation			X
	3. Frais d'établissement			X
	4. Frais de recherche appliquée et de développement			X
	5. Fonds commercial			X
	6. Intérêts immobilisés			X
	7. Intérêts sur éléments de l'actif circulant			X
	8. Différences d'évaluation sur éléments fongibles de l'actif circulant			X
	9. Avances aux dirigeants			X
	10. Produits à recevoir	NOTE 2		
	11. Charges à payer	NOTE 3		
	12. Charges et produits constatés d'avance	NOTE 4		
	13. Charges à répartir sur plusieurs exercices			X
	14. Composition du capital social			
	15. Parts bénéficiaires			X
	16. Oligations convertibles			X
	17. Ventilation du chiffre d'affaires net			X
	18. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices			X
	III/ ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS			
7	Crédit-bail			X
8	Engagements financiers			X
9	Dettes garanties par des sûretés réelles			X
10	Incidence des évaluation fiscales dérogatoires			X
11	Accroissements et allègements de la dette future d'impôt			X
12	Rémunération des dirigeants			X
13	Effectif moyen			X
14	Identité des sociétés-mères consolidant les comptes de la société			X
15	Liste des filiales et participations			X
	IV/ AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS			X

5 - IMMOBILISATIONS

DGFIP N° 2054 2024

Désignation de l'entreprise : SAS FID AUDIT

Néant

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence	Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
INCORP.				1	D8	2	D9	3		
		Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	CZ					
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	KD	862 216	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains			KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants M2	KP	3 685	KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants M3	KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers		KV	900	KW		KX		
		Matériel de transport		KY	22 903	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	59 292	LC		LD		
		Emballages récupérables et divers		LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes			LK		LL		LM		
	TOTAL III		LN	86 780	LO		LP	9 747		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M		8T	
		Autres participations			8U	10	8V		8W	
Autres titres immobilisés			IP		IR		IS			
Prêts et autres immobilisations financières			IT	37 420	IU		IV			
TOTAL IV		LQ	37 430	LR		LS	45 920			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	986 428	ØH		ØJ		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
		Par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CØ		DØ	D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW	IX	
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY	LZ	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB	MC	
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME	MF	
		Inst. gales, agencets et am. des constructions		IS		MG		MH	MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers		IU		MM		MN	MO	
		Matériel de transport		IV		MP		MQ	MR	
		Matériel de bureau et mobilier informatique		IW		MS	17 260	MT	MU	
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW	MX	
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA	NB	
	Avances et acomptes			NC		ND		NE	NF	
	TOTAL III		IY		NG	17 260	NH	79 267	NI	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW
		Autres participations		IØ		ØX		ØY	10	ØZ
Autres titres immobilisés		II		2B		2C		2D		
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	8 777	2F	74 563	2G		
TOTAL IV		I3		NJ	8 777	NK	74 573	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		ØK	26 038	ØL	1 016 058	ØM

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

5 bis - TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION DGFIP N° 2054-bis 2024
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS FID AUDIT Néant ☒

Exercice N clos le : 30/09/2024

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						6
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
- le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

6 - AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055 2024

Désignation de l'entreprise : SAS FID AUDIT

Néant

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE	732	RF	104	RI		RJ	837
Autres immobilisations incorporelles		PE	509 424	PF	72 774	PG		PH	582 199
TOTAL I		RK	510 157	RM	72 879	RN		RO	583 036
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV	3 685	PW		PX		PY	3 685
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	438	QE	180	QF		QG	618
	Matériel de transport	QH	22 903	QI		QJ		QK	22 903
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	50 595	QM	6 084	QN	17 260	QO	39 419
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	77 621	QV	6 264	QW	17 260	QX	66 625
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	587 778	ØP	79 144	ØQ	17 260	ØR	649 662

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
		Colonne 1 différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Fonds commercial		RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV
Autres immob. incorp.		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
TOTAL I		RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4
	inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1
TOTAL II		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations		NL			NM			NO
TOTAL III								
Total général (I + II + III)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non venable (NP + NQ + NR)		NW			NY			
							Total général non venable (NW - NY)	NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES
SUR PLUSIEURS EXERCICESMontant net au début
de l'exercice

Augmentations

Dotations de l'exercice
aux amortissementsMontant net à la
fin de l'exercice

Frais d'émission d'emprunt à évaluer

Z9

Z8

Primes de remboursement des obligations

SP

SR

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

7 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056 2024

Désignation de l'entreprise : SAS FID AUDIT

Néant

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
		1	2	3	4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies II du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6C	6D
		- corporelles	6E	6G	6H
		- titres mis en équivalence	Ø2	Ø4	Ø5
		- titres de participation	9U	9W	9X
		- autres immobilisations financières (1)	Ø6	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours		6N	6P	6S
	Sur comptes clients		6T	6U	6V
	Autres provisions pour dépréciation (1)		6X	6Y	6Z
	TOTAL III		7B	7C	7A
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	7D	7E
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

Cliquez sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

7 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056 2024

Extension 1

SAS FID AUDIT

PROVISION POUR HAUSSE DES PRIX

Libellé	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice

TOTAL				
-------	--	--	--	--

SOMME DES EXTENSIONS				
----------------------	--	--	--	--

AUTRES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Libellé	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice

TOTAL				
-------	--	--	--	--

SOMME DES EXTENSIONS				
----------------------	--	--	--	--

PROVISIONS POUR IMPÔTS

Libellé	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice

TOTAL				
-------	--	--	--	--

SOMME DES EXTENSIONS				
----------------------	--	--	--	--

Extension 2

SAS FID AUDIT

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Libellé	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice

TOTAL				
-------	--	--	--	--

SOMME DES EXTENSIONS				
----------------------	--	--	--	--

AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Libellé	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice

TOTAL				
-------	--	--	--	--

SOMME DES EXTENSIONS				
----------------------	--	--	--	--

AUTRES PROVISIONS POUR DÉPRECIATION

Libellé	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice

TOTAL				
-------	--	--	--	--

SOMME DES EXTENSIONS				
----------------------	--	--	--	--

8 - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N° 2057 2024

Désignation de l'entreprise : SAS FID AUDIT

Néant

CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP	73 343	UR	23 752	US	49 590		
	Autres immobilisations financières			UT	1 220	UV	1 220	UW			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA	57 610	57 610					
	Autres créances clients			UX	1 273 050	1 273 050					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)			ZI							
	Personnel et comptes rattachés			UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ							
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		T'axe sur la valeur ajoutée		VB	41 779	41 779					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)			VC	211 997	211 997					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	68 648	68 648					
	Charges constatées d'avance			VS	36 004	36 004					
TOTAUX				VT	1 763 654	VU	1 714 063	VV	49 590		
RENOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD							
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y								
Autres emprunts obligataires (1)			7Z								
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH	64 146		40 424		23 721			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A	311 250				311 250			
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	273 798		273 798					
Personnel et comptes rattachés			8C	200 397		200 397					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	82 642		82 642					
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	253 852		253 852					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	6 004		6 004					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J								
Groupe et associés (2)			VI	1 416 140		1 416 140					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K								
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie			ZZ								
Produits constatés d'avance			8L								
TOTAUX				VY	2 608 232	VZ	2 273 260		334 971		
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	40 122							

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

SAS FID AUDIT
38, Bis Rue Des Entrepreneurs
75015 PARIS

NOTE NUMERO 2

PRODUITS A RECEVOIR
(Décret 83-1020 du 29 novembre 1983 - article 23)

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances fournisseurs et comptes rattachés	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	0
Disponibilités	
TOTAL	0

SAS FID AUDIT

38, Bis Rue Des Entrepreneurs
75015 PARIS

NOTE NUMERO 3**CHARGES A PAYER**

(Décret 83-1020 du 29 novembre 1983 - article 23)

Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	248 764
Dettes fiscales et sociales	259 180
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	507 944

SAS FID AUDIT

38, Bis Rue Des Entrepreneurs
75015 PARIS

NOTE NUMERO 4**CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE**

(Décret 83-1020 du 29 novembre 1983 - article 23)

	Charges	Produits
Charges/Produits d'exploitation	36 005	0
Charges/Produits financiers		
Charges/Produits exceptionnels		
TOTAL	36 005	0

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

FID AUDIT

SAS au capital de 1 139 200 €
38bis, rue des Entrepreneurs – 75015 PARIS
RCS : PARIS B 712 008 739

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2024

Messieurs,

En notre qualité de Commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

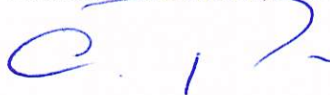
Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions, mais de vous communiquer sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient selon les termes du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 227-10 du code de commerce

Fait à Rueil-Malmaison, le 9 mars 2025



Christophe PAYEN
Commissaire aux Comptes

1 - BILAN ACTIF

DGFIP N° 2050 2024

Désignation de l'entreprise : SAS FID AUDIT

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois 12

Adresse de l'entreprise : 38 BIS RUE DES ENTREPRENEURS 75015 PARIS

Durée de l'exercice précédent 12

si déposé néant, cochez la case : ☐

				Exercice N clos le, 30/09/2024	Exercice N-1
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ *	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement	AB	AC		
	Frais de développement	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	278 970	351 745
	Fonds commercial (1)	AH	AI	209	314
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ	3 685	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	12 642	9 159
	Immobilisations en cours	AV	AW		
	Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)				
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV	10	10
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG	73 343	36 200
	Autres immobilisations financières	BH	BI	1 220	1 220
TOTAL (II)		BJ	BK	366 396	398 649
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *				
	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
	CRÉANCES				
	Clients et comptes rattachés (3)	BX	BY	1 303 901	1 156 107
	Autres créances (3)	BZ	CA	322 425	40 061
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	DIVERS				
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		
	Disponibilités	CF	CG	2 505 842	2 167 313
	Charges constatées d'avance (3)	CH	CI	36 004	30 683
Comptes de Régularisation	TOTAL (III)	CJ	CK	4 168 173	3 394 165
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A	4 534 569	3 792 815
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété : Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

2 - BILAN PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2024

Désignation de l'entreprise : SAS FID AUDIT

Néant ☐

					Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)			(Dont versé :	1 139 200	DA	1 139 200	1 139 200
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...					DB		
	Écarts de réévaluation (2)			(dont écart d'équivalence :	EK	DC		
	Réserve légale (3)					DD	113 920	113 920
	Réserves statutaires ou contractuelles					DE		
	Réserves réglementées (3)			Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	B1	DF		
	Autres réserves			Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants	EJ	DG	4 278	325
	Report à nouveau					DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)					DI	668 939	795 696
	Subventions d'investissement					DJ		
	Provisions réglementées					DK		
	TOTAL (I)					DL	1 926 337	2 049 142
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs					DM		
	Avances conditionnées					DN		
	TOTAL (II)					DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques					DP		
	Provisions pour charges					DQ		
	TOTAL (III)					DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles					DS		
	Autres emprunts obligataires					DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)					DU	64 146	104 269
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs			EI	DV	1 727 390	874 686	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés					DX	273 798	232 770
	Dettes fiscales et sociales					DY	542 896	520 380
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					DZ		
	Autres dettes					EA		11 568
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)					EB		
TOTAL (IV)					EC	2 608 232	1 743 673	
Écarts de conversion passif (V)					ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)					EE	4 534 569	3 792 815	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital				IB		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)			IC		
			Écart de réévaluation libre			ID		
			Réserve de réévaluation (1976)			IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme				EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an				EG	2 273 260	1 377 277
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP				EH		

Cliquez sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

3 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2052 2024

Désignation de l'entreprise : SAS FID AUDIT

Néant

				Exercice N				Exercice N-1	
				France		Exportations et livraisons intracommunautaires			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises		FA		FB		FC		
	Production vendue	biens	FD		FE		FF		
		services	FG	3 492 614	FH		FI	3 492 614	3 622 827
	Chiffres d'affaires nets		FJ	3 492 614	FK		FL	3 492 614	3 622 827
	Production stockée						FM		
	Production immobilisée						FN		
	Subventions d'exploitation						FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)						FP	9 758	45 942
	Autres produits (1) (11)						FQ	4 948	12 742
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	3 507 321	3 681 512
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)						FS		
	Variation de stock (marchandises)						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)						FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)						FV		
	Autres achats et charges externes (3)						FW	1 567 334	1 530 506
	Impôts, taxes et versements assimilés						FX	23 685	27 734
	Salaires et traitements						FY	504 139	483 509
	Charges sociales (10)						FZ	188 298	188 972
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	79 144	77 833
			dont montant de l'amortissement du fonds de commerce	HS					
			- dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions						GC	13 093
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
	Autres charges (12)						GE	2 658	30 025
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	2 378 354	2 351 192
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	1 128 967	1 330 319	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						GI	259 671	282 336
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	50 009	7 594
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
	Total des produits financiers (V)						GP	50 009	7 594
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	33 018	4 488
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	33 018	4 488
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	16 991	3 105	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	886 287	1 051 089	

4 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 2024

Désignation de l'entreprise : SAS FID AUDIT

Néant ☐

		Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	6 767	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	6 767	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	160	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	160	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	6 607	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices (X)		HK	217 348	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	3 557 331	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 888 391	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	668 939	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	50 009	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	33 018	
	(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6 ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	facultatives	A6	
		obligatoires	A9	
		dont cotisations facultatives Madelin	A7	
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
TOTAL GENERAL				
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	
TOTAL GENERAL				

SAS FID AUDIT

38, Bis Rue Des Entrepreneurs

75015 PARIS

ANNEXE

Le bilan avant répartition de l'exercice clos le 30 Septembre 2024 dont le total est de :	€ 4.534.570
Le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dont le total est de :	€ 3.557.332
dégagent un bénéfice de	€ 668.940

L'exercice a une durée de douze mois recouvrant la période du 1 Octobre 2023
au 30 Septembre 2024.

Les comptes annuels ont été établis par le Président.

NOTE NUMERO 1

ANNEXE - ELEMENT 1

REGLES ET METHODES COMPTABLES

(Décret 83-100 du 29 novembre 1983 - articles 7, 21, 24, 24-1, 24-2 et 24-3).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- * continuité de l'exploitation,
- * permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- * indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations sont inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

* Agencements divers.....	7 à 10 ans
* Matériel de bureau	3 à 5 ans
* Mobilier de bureau	7 à 10 ans

b) **Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

c) **Provision pour travaux non effectués**

Compte tenu de l'accélération des traitements comptables, le montant des travaux facturés et non effectués à la clôture de l'exercice est devenu négligeable.

Aucune provision n'est donc comptabilisée à cet effet.

d) **Les honoraires de commissaires aux comptes**

Les honoraires du commissaire aux comptes devaient être comptabilisés

en fonction des travaux accomplis à la date de clôture de l'exercice.

Cette méthode consistant à comptabiliser les honoraires à l'avancement n'est pas tenable en raison de la nature des prestations du commissaire aux comptes. Il s'agit d'une mission légale et doit figurer au passif de l'exercice concerné qui n'est pas réglé .

Les honoraires de commissaires au comptes mis au bilan en facture non parvenue s'élève à 3850 euros HT,

e) Intégration fiscale

Une convention d'intégration fiscale a été faite entre la société FID AUDIT (ex cabinet toubert) (la filiale) et la société mère Fidus Audit.

La filiale verse à la société tête de groupe sa contribution au paiement de l'impôt sur les sociétés et les acomptes de celui-ci,

f) Prêt participatif

La société FID AUDIT (ex Cabinet Toubert) consent un prêt participatif de 700 000 euros (sept cent mille euros) à la société DOMAINE DE LA GRANDE BASTIDE afin de contribuer au financement des investissements,

Cette somme a été versée le 09 mars 2016 par le prêteur dans les comptes de la société DOMAINE DE LA GRANDE BASTIDE.

La société FID AUDIT consent un prêt participatif de 1 100 000 euros (un million cent mille euros) à la société Domaine de la Grande Bastide.

La société FID AUDIT cède à la société FIDUS AUDIT ces deux créances,

g) Fusion

En juillet 2018, la société CABINET TOUBERT absorbe la société FID AUDIT, puis changement de dénomination sociale pour s'appeler FID AUDIT ,

h) CICE

La troisième loi de loi de finance rectificative pour 2012 a mis en place le CICE à compter du 1er janvier 2013 ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstruction de leur fonds de roulement.

Le CICE a été supprimé au 01 Janvier 2019.

i) COVID

En 2020, l'entreprise a connu une baisse de chiffre d'affaire importante car la clientèle est essentiellement dans la restauration.

Les mesures prises par le Gouvernement en 2020 afin de lutter contre l'épidémie de Covid-19 avaient fortement perturbé les activités de PCG SA et significativement affecté les états financiers de l'exercice 2020.

Malgré la persistance de certains effets de la crise sanitaire, l'exercice 2021 s'avère en nette amélioration par rapport à l'exercice précédent, avec un retour au niveau d'activité pré-crise.

En effet, la Société considère avoir développé une structure solidement résiliente face aux effets de la crise sanitaire licenciement du personnel, recours à l'activité partielle.

En 2021, nous avons pu rembourser par anticipation une partie du PGE et mettre en place le remboursement du PGE. Fin du prêt 15/04/2026,

i) SOCIETE EN PARTICIPATION

A compter du 01/10/2021, une société en participation a été conclue sur FID AUDIT ET LG AUDIT.

	FID AUDIT	LG AUDIT	TOTAL
Personnel comptabilité	620 096,00	1 097 960,00	1 718 056,00
Résultat du secteur comptable	1 020 230,00	125 290,00	1 145 520,00
Taux en pourcentage			60,00
Résultat de la société en participation			687 312
Quote part du résultat pour LG AUDIT		439 242,00	
Réintégration marge 15 % sous-traitance		159 572,00	
Honoraires juridiques de FID facturés par LG		20 000,00	
à reverser par FID AUDIT à LG AUDIT		259 670,00	

SAS FID AUDIT

38, Bis Rue Des Entrepreneurs
75015 PARIS

ELEMENTS	ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT DU 1 OCTOBRE 2023 AU 30 SEPTEMBRE 2024	INFORMATIONS		
		PRODUITES	NON PRODUITES	
		NOTE ou IMPRIME	N/S	N/A
1	I/ REGLES ET METHODES COMPTABLES			
	Méthodes d'évaluation	NOTE 1		
	Calcul des amortissements et des provisions	NOTE 1		
	Changements de méthode	NOTE 1		X
	Dérogations			X
	Informations complémentaires pour donner l'image fidèle			X
2 3 4 5 6	III/ COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT			
	Etat de l'actif immobilisé	2054 N		
	Etat des amortissements	2055 N		
	Etat des provisions	2056 N		
	Etat des échéances des créances et des dettes	2057 N		
	Informations et commentaires sur :			
	1. Eléments relevant de plusieurs postes du bilan			X
	2. Réévaluation			X
	3. Frais d'établissement			X
	4. Frais de recherche appliquée et de développement			X
	5. Fonds commercial			X
	6. Intérêts immobilisés			X
	7. Intérêts sur éléments de l'actif circulant			X
	8. Différences d'évaluation sur éléments fongibles de l'actif circulant			X
	9. Avances aux dirigeants			X
	10. Produits à recevoir	NOTE 2		
	11. Charges à payer	NOTE 3		
	12. Charges et produits constatés d'avance	NOTE 4		
	13. Charges à répartir sur plusieurs exercices			X
	14. Composition du capital social			
	15. Parts bénéficiaires			X
	16. Oligations convertibles			X
	17. Ventilation du chiffre d'affaires net			X
	18. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices			X
7 8 9 10 11 12 13 14 15	III/ ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS			
	Crédit-bail			X
	Engagements financiers			X
	Dettes garanties par des sûretés réelles			X
	Incidence des évaluation fiscales dérogatoires			X
	Accroissements et allègements de la dette future d'impôt			X
	Rémunération des dirigeants			X
	Effectif moyen			X
	Identité des sociétés-mères consolidant les comptes de la société			X
	Liste des filiales et participations			X
	IV/ AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS			X

5 - IMMOBILISATIONS

DGFIP N° 2054 2024

Désignation de l'entreprise : SAS FID AUDIT

Néant ☐

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations								
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I	CZ	1		D8	2		D9	3		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II	KD	862 216		KE			KF			
CORPORELLES	Terrains						KG			KH			KI			
	Constructions	Sur sol propre		Dont Composants		L9		KJ			KK			KL		
		Sur sol d'autrui		Dont Composants		M1		KM			KN			KO		
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants		M2		KP	3 685		KQ			KR		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants		M3		KS			KT			KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers					KV	900		KW			KX			
		Matériel de transport					KY	22 903		KZ			LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	59 292		LC			LD	9 747		
		Emballages récupérables et divers					LE			LF			LG			
	Immobilisations corporelles en cours						LH			LI			LJ			
	Avances et acomptes						LK			LL			LM			
	TOTAL III						LN	86 780		LO			LP	9 747		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G			8M			8T			
	Autres participations						8U	10		8V			8W			
	Autres titres immobilisés						1P			1R			1S			
	Prêts et autres immobilisations financières						1T	37 420		1U			1V	45 920		
	TOTAL IV						LQ	37 430		LR			LS	45 920		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)							ØG	986 428		ØH			ØJ	55 668		

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence								
				Par virement de poste à poste	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence			Valcur d'origine des immobilisations en fin d'exercice								
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN	1		CØ	2		DØ	3		D7	4		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO			LV			LW	862 216		IX			
CORPORELLES	Terrains			IP			LX			LY			LZ			
	Constructions	Sur sol propre			IQ			MA			MB			MC		
		Sur sol d'autrui			IR			MD			ME			MF		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions			IS			MG			MH	3 685		MI		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT			MJ			MK			ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers			IU			MM			MN	900		MO		
		Matériel de transport			IV			MP			MQ	22 903		MR		
		Matériel de bureau et mobilier informatique			IW			MS	17 260		MT	51 779		MU		
		Emballages récupérables et divers *			IX			MV			MW			MX		
	Immobilisations corporelles en cours				MY			MZ			NA			NB		
	Avances et acomptes				NC			ND			NE			NF		
	TOTAL III				IY			NG	17 260		NH	79 267		NI		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ			ØU			M7			ØW			
	Autres participations			IØ			ØX			ØY	10		ØZ			
	Autres titres immobilisés			II			2B			2C			2D			
	Prêts et autres immobilisations financières			I2			2E	8 777		2F	74 563		2G			
	TOTAL IV			I3			NJ	8 777		NK	74 573		2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4			ØK	26 038		ØL	1 016 058		ØM		

Cliquez sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

5 bis - TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION DGFIP N° 2054-bis 2024
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS FID AUDIT Néant ☒

Exercice N clos le : 30/09/2024

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 l'onds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
- le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

6 - AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055 2024

Désignation de l'entreprise : SAS FID AUDIT

Néant

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE	732	RF	104	RI		RJ	837
Autres immobilisations incorporelles		PE	509 424	PF	72 774	PG		PH	582 199
TOTAL I		RK	510 157	RM	72 879	RN		RO	583 036
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	3 685	PW		PX		PY	3 685
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	438	QE	180	QF		QG	618
	Matériel de transport	QH	22 903	QI		QJ		QK	22 903
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	50 595	QM	6 084	QN	17 260	QO	39 419
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	77 621	QV	6 264	QW	17 260	QX	66 625
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	587 778	ØP	79 144	ØQ	17 260	ØR	649 662

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Fonds commercial		RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV			
Autres immob. incorp.		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
TOTAL I		RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
inst. gales, agenc et am. des const.		S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL II		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL				NM			NO		
Total général (I + II + III)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ			

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES

		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations				SP		SR	

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

7 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056 2024

Désignation de l'entreprise : SAS FID AUDIT

Néant

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
		1	2	3	4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisations financières (1)	Ø6	Ø7	Ø8
	Sur stocks et en cours		6N	6P	6R
	Sur comptes clients		6T	6U	6V
	Autres provisions pour dépréciation (1)		6X	6Y	6Z
	TOTAL III		7B	7C	7A
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		23 424	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5c du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

Cliquez sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

7 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056 2024

Extension 1

SAS FID AUDIT

PROVISION POUR HAUSSE DES PRIX

Libellé	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice

TOTAL				
-------	--	--	--	--

SOMME DES EXTENSIONS				
----------------------	--	--	--	--

AUTRES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Libellé	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice

TOTAL				
-------	--	--	--	--

SOMME DES EXTENSIONS				
----------------------	--	--	--	--

PROVISIONS POUR IMPÔTS

Libellé	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice

TOTAL				
-------	--	--	--	--

SOMME DES EXTENSIONS				
----------------------	--	--	--	--

7 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056 2024

Extension 2

SAS FID AUDIT

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Libellé	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice

TOTAL				
-------	--	--	--	--

SOMME DES EXTENSIONS				
----------------------	--	--	--	--

AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Libellé	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice

TOTAL				
-------	--	--	--	--

SOMME DES EXTENSIONS				
----------------------	--	--	--	--

AUTRES PROVISIONS POUR DÉPRECIATION

Libellé	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice

TOTAL				
-------	--	--	--	--

SOMME DES EXTENSIONS				
----------------------	--	--	--	--

8 - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N° 2057 2024

Désignation de l'entreprise : SAS FID AUDIT

Néant ☐

CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations					UL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)					UP	73 343	UR	23 752	US	49 590	
	Autres immobilisations financières					UT	1 220	UV	1 220	UW		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux					VA	57 610	57 610				
	Autres créances clients					UX	1 273 050	1 273 050				
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)					ZI						
	Personnel et comptes rattachés					UY						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux					UZ						
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices				VM						
		Taxe sur la valeur ajoutée				VB	41 779	41 779				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés				VN						
		Divers				VP						
	Groupe et associés (2)					VC	211 997	211 997				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)					VR	68 648	68 648				
	Charges constatées d'avance					VS	36 004	36 004				
TOTALUX					VT	1 763 654	VU	1 714 063	VV	49 590		
RENOIS	(1)	Montant	- Prêts accordés en cours d'exercice			VD						
		des	- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)					VF					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)					7Y							
Autres emprunts obligataires (1)					7Z							
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		à 1 an maximum à l'origine			VG							
		à plus d'1 an à l'origine			VH	64 146	40 424		23 721			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)					8A	311 250			311 250			
Fournisseurs et comptes rattachés					8B	273 798	273 798					
Personnel et comptes rattachés					8C	200 397	200 397					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux					8D	82 642	82 642					
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices				8E							
	Taxe sur la valeur ajoutée				VW	253 852	253 852					
	Obligations cautionnées				VX							
	Autres impôts, taxes et assimilés				VQ	6 004	6 004					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					8J							
Groupe et associés (2)					VI	1 416 140	1 416 140					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)					8K							
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie					ZZ							
Produits constatés d'avance					8L							
TOTALUX					VY	2 608 232	VZ	2 273 260	334 971			
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice			VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice			VK	40 122						

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

SAS FID AUDIT
38, Bis Rue Des Entrepreneurs
75015 PARIS

NOTE NUMERO 2

PRODUITS A RECEVOIR
(Décret 83-1020 du 29 novembre 1983 - article 23)

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances fournisseurs et comptes rattachés	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	0
Disponibilités	
TOTAL	0

SAS FID AUDIT

38, Bis Rue Des Entrepreneurs
75015 PARIS

NOTE NUMERO 3**CHARGES A PAYER**

(Décret 83-1020 du 29 novembre 1983 - article 23)

Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	248 764
Dettes fiscales et sociales	259 180
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	507 944

SAS FID AUDIT

38, Bis Rue Des Entrepreneurs
75015 PARIS

NOTE NUMERO 4**CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE**

(Décret 83-1020 du 29 novembre 1983 - article 23)

	Charges	Produits
Charges/Produits d'exploitation	36 005	0
Charges/Produits financiers		
Charges/Produits exceptionnels		
TOTAL	36 005	0